

Zeitschrift:	Bulletin technique de la Suisse romande
Band:	93 (1967)
Heft:	11
Anhang:	Bulletin d'information de l'Association, no 1, 1967
Autor:	Association des anciens élèves de l'École polytechnique de l'Université de Lausanne

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

**ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE L'UNIVERSITÉ
DE LAUSANNE**

BULLETIN D'INFORMATION DE L'ASSOCIATION

publié par le Comité central A³E²PL

Rédacteur responsable : M. Alfred Morand

Nº 1 - 1967

Supplément au « Bulletin technique de la Suisse romande », Nº 11 - 1967



AVANT-PROPOS

Billet du rédacteur

Chers collègues,

Le Comité central de l'Association amicale des anciens élèves de l'EPUL a le plaisir de vous soumettre son Bulletin d'information sous une nouvelle présentation.

Dorénavant ce Bulletin viendra quatre fois par an vous apporter les nouvelles de notre association et de notre Ecole. De plus il traitera de différents problèmes qui de près ou de loin concernent l'ingénieur tant sur le plan professionnel que sur le plan humain. L'équipe de rédaction a de nombreux projets, mais ceux-ci ne pourront

Editorial

Mes chers camarades et amis,

Il m'a été demandé d'écrire l'éditorial de ce Bulletin ; c'est un bien grand honneur que l'on me fait mais auquel, cependant, je ne puis me dérober, étant donné mon attachement à l'Ecole ainsi qu'à ses institutions.

Les sujets qui peuvent faire l'objet d'un tel éditorial ne manquent certes pas, mais je pense que faire l'historique de nos associations d'anciens élèves de l'Ecole est non seulement instructif pour un grand nombre d'entre nous, mais est aussi un hommage rendu à tous ceux qui, dans les comités de nos associations, n'hésitent pas à consacrer volontairement à cette œuvre de solidarité et d'entraide intellectuelles une bonne partie de leurs faibles loisirs.

* * *

D'instinct, les ingénieurs sortis d'une même école désirent se retrouver dans une association d'anciens élèves, jugeant un tel rapprochement indispensable pour prolonger au-delà de l'Ecole les relations amicales qui s'y sont nouées, pour être tenus au courant des questions qui se posent à la profession, par suite des progrès de la science et de la technique, et qui se traduisent par un foisonnement de connaissances que ces groupements peuvent réunir et diffuser.

A notre époque où tout évolue avec une rapidité impressionnante, il faut un maintien à jour permanent, une perpétuelle adaptation, et pour ne pas être dépassé par les événements il faut se grouper pour apporter à l'œuvre commune le plus possible de savoir.

Il faut aussi, dans un effort unanime, mettre en œuvre les dons d'intelligence et de volonté de chacun pour faire connaître les ressources qu'offre l'enseignement donné par l'Ecole à tous ces jeunes, venus des quatre coins du monde pour recevoir de maîtres éminents et dévoués le secret d'apprendre et de savoir en tirer profit.

* * *

L'Association suisse des anciens élèves, fondée en 1877, soucieuse du maintien d'un contact entre tous les anciens élèves, malgré leur épargillement dans le monde,

se réalise que si vous nous apportez votre collaboration par votre intérêt, vos suggestions, vos critiques et, pourquoi pas, par votre approbation. N'hésitez donc pas à nous écrire : par ces échanges entre lecteurs et équipe rédactionnelle, ce Bulletin justifiera encore davantage le terme « amical » qui qualifie notre association.

Pour terminer, nous aimerais remercier la Rédaction du Bulletin technique de la Suisse romande qui a aimablement accepté de se charger de la distribution de cette brochure, comme supplément hors texte à ses numéros. Nous ne doutons pas qu'il en résultera pour les deux partenaires des avantages réciproques.

prit en 1920 la décision de constituer des associations nationales dès que, dans un pays, le nombre d'anciens élèves permettait la création d'une telle institution.

C'est ainsi qu'ont été fondées :

En 1921 : l'Association française des anciens élèves de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne

En 1947 : l'Association belgo-luxembourgeoise, qui s'est scindée en 1960 en

— Association amicale des anciens élèves de l'Ecole polytechnique de Lausanne — Section luxembourgeoise

— Association amicale des anciens élèves de l'Ecole polytechnique de Lausanne — Section belge

En 1949 : l'Association italienne des anciens élèves de l'Ecole polytechnique de Lausanne
l'Association portugaise des anciens élèves de l'Ecole polytechnique de Lausanne

En 1962 : l'Association grecque des anciens élèves de l'Ecole polytechnique de Lausanne

En 1966 : l'Association espagnole des anciens élèves de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne

Ces associations nationales, ainsi constituées, ne pouvaient rester isolées, il fallait qu'elles se groupent pour éviter des actions se recouvrant, au moins partiellement — et que l'on pouvait pressentir aisément — ce qui n'aurait rien apporté de constructif pour l'ensemble.

Cette dernière crainte était si fondée que l'Association suisse procéda en 1948 au dit rassemblement, au sein d'un comité central, placé sous son égide, et coiffant les associations nationales qui existaient alors au nombre de quatre : Belgique, France, Luxembourg et Suisse.

En 1964, le Congrès des anciens élèves, tenu à Lausanne à l'occasion de l'Exposition nationale, a ratifié la création faite en 1963 de l'*Association centrale des anciens élèves de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne*, lui attribuant le sigle « A³E²PL » et lui donnant les organes de gestion suivants :

— le Congrès des anciens élèves ;
— le Comité central.

Ce congrès fit adopter, pour les sept associations existant alors, les sigles suivants :

A³E²PL — Belgique A³E²PL — Luxembourg

A³E²PL — France A³E²PL — Portugal

A³E²PL — Grèce A³E²PL — Suisse

A³E²PL — Italie

Il fallait, en effet, harmoniser, coordonner, sinon animer les actions de chacune de ces associations et, d'autre part, il convenait d'assurer la représentation globale et unique de tous les anciens de l'Ecole, tant à l'intérieur que hors des frontières de la Suisse.

L'Association centrale, avec son organe exécutif, le Comité central, doit viser à réaliser ce double objectif.

Enfin, cette Association centrale devenait également indispensable pour représenter d'une manière authentique et efficace l'ensemble des diplômés de l'Ecole devant les instances de la future Europe.

Avec une telle organisation, avec le dévouement de tous, les résultats doivent apporter aux initiateurs de ces réformes toutes les satisfactions espérées.

Souhaitons que d'autres associations nationales se fondent pour porter, plus loin encore à travers le monde, les bienfaits de l'enseignement de l'Ecole.

Pour conclure, vous tous anciens de l'Ecole — et plus vos situations et vos fonctions sont importantes — rapprochez-vous de nos associations, apportez-leur vos conseils et votre autorité, n'oubliez pas l'utilité de la force de l'action collective et soyez des hommes se dévouant à toutes les causes qui intéressent notre Ecole et pouvant faire d'elle la plus réputée des créations polytechniciennes.

A. MAIRESSE.

Hommage aux camarades décédés

Nous avons eu la douleur de perdre, au cours de la période octobre 1965/octobre 1966, treize camarades :

Louis Bourgeois (1906), Charles Colombi (1906), Joseph Bon (1910), William Decollogny (1912), Paul Dietrich (1912), Daniel Gaden (1914), Lionel-Antoine Besson (1917), Charles Riedel (1918), Marcel Lavenex (1919), J. Savary (1922), Jean Hunziker (1928), Armand Boniface (1931), Oscar Mosini (1947).

Nous rendons à ces disparus un respectueux et affectueux hommage et exprimons à leurs familles nos sentiments de sincères condoléances.

19^e réunion du Comité central

La 19^e réunion du Comité central de notre association s'est tenue le 1^{er} octobre 1966 en la Salle des professeurs de l'Aula de l'EPUL. Cette séance, présidée par M. André Mairesse, président central, réunissait M. Pierre Oguey, président d'honneur de l'A³ suisse, qui pour la première fois nous faisait l'honneur d'assister à nos débats, M. Alfred Stucky, membre conseiller, M. Maurice Cosandey, directeur de l'EPUL, les présidents et délégués des associations nationales.

Vous trouverez ci-dessous un compte rendu des rapports présentés à cette séance.

Rapport du président central, M. Mairesse

Au cours de l'année, octobre 1965 à ce jour, les relations avec les associations ont été maintenues ; il faut signaler une compréhension plus grande (dans quelques associations) de la nécessité de coordination des travaux et de la communication de renseignements.

Les demandes de renseignements relatives à la prospection pour emplois ont été particulièrement nom-

breuses (17), et malgré le ralentissement enregistré dans les embauches d'ingénieurs durant cette période, quelques demandes ont pu être satisfaites (6 connues).

Au cours de cette même période, les problèmes liés à la formation des ingénieurs et à leur carrière n'ont pas fait l'objet de débats particuliers. Il faut espérer que ces questions seront reprises, tant sur les plans nationaux que sur le plan européen, car il est certain que tout le système d'enseignement technique et professionnel et d'évolution dans la carrière serait compromis par un ralentissement d'activité des institutions spécialisées dans l'étude de ces problèmes.

Des journées d'études sur les problèmes de l'entreprise, réservées aux cadres et ingénieurs, ont traité de l'information et de la gestion, questions qui prennent chaque jour une plus grande ampleur et sur lesquelles l'ingénieur débutant n'a pas été éduqué. De telles réunions ont eu lieu en Grande-Bretagne, en Belgique et en France, et ont rencontré un succès qui a dépassé très largement toutes les espérances.

En ce qui concerne le Marché commun, l'année 1965 a été marquée dans les pays de ce marché, sauf aux Pays-Bas, par un ralentissement de la production et une certaine stagnation de l'activité économique.

Allemagne : ralentissement et menace d'inflation.
Italie : malgré la lente reprise de l'activité économique, abaissement du niveau de l'emploi.
Belgique : l'activité a une tendance au plafonnement.
Luxembourg : même situation qu'en Belgique.

Enfin, l'Institut national de gestion prévisionnelle et de contrôle de gestion a organisé à Paris un congrès qui s'est tenu les 14, 15 et 16 septembre 1966, congrès ouvert à tous les ingénieurs français et étrangers.

Le but du congrès a été de confronter les méthodes et techniques de la gestion prévisionnelle avec les expériences d'entreprises du secteur public et privé.

Les débats ont été menés par d'éminents économistes internationaux et des chefs d'entreprises à l'avant-garde des problèmes de rentabilité.

Des sujets concernant les questions auxquelles doivent s'attacher chaque jour les ingénieurs ont été évoqués et ont défini les grands problèmes de gestion que ne peuvent ignorer aujourd'hui les hommes sortis des grandes écoles.

Ce sont là les points principaux qui ont retenu notre attention depuis octobre 1965 et nous souhaitons que l'année que nous allons commencer comporte une reprise d'activité et d'expansion économique assurant à nos ingénieurs de nombreux emplois parfaitement rémunérés.

Rapport du directeur de l'EPUL, M. Cosandey

Problèmes généraux

Depuis la dernière séance du CC, des événements importants ont eu lieu. M. le conseiller d'Etat Oguey, chef du Département de l'instruction publique et des cultes, s'est retiré. Il a été remplacé par M. le conseiller d'Etat Pradervand, ancien directeur de l'Ecole de Commerce. La première décision importante de ce dernier a été de mettre en œuvre la Communauté d'études pour la Cité universitaire de Dornigy, dont le principe avait été décidé en octobre 1965 par le Conseil d'Etat et entériné en novembre par le Grand Conseil. Cette communauté est présidée par M. Emmanuel Failletaz et s'est attachée jusqu'à maintenant à définir le périmètre des terrains dont la surface nécessaire ascende à 150 ha au minimum, non compris les surfaces pour les bâti-

ments de logement des étudiants. De ces 150 ha, 80 sont indispensables à l'EPUL future à 5000 étudiants jusqu'au diplôme et 1000 étudiants du troisième cycle. C'est la Ville de Lausanne qui possède la plus grande partie des terrains convoités. Des pourparlers sont en cours entre la Ville et l'Etat et comme nos autorités sont convaincues des besoins urgents de l'Université et de l'EPUL, nous ne doutons pas qu'une entente pourra être réalisée. Nous avons créé un bureau de développement de l'EPUL, dirigé par M. le professeur *Foretay*, architecte, qui est membre du collège des architectes de la Communauté d'études de Dorigny. Ce bureau de développement travaille en étroite collaboration avec les chaires et instituts.

Au cours de l'année écoulée, nous avons poursuivi les travaux relatifs à la réforme de l'enseignement. Les nouveaux plans d'études seront, si les moyens financiers le permettent, mis en route dès l'automne 1967. Ils ne prévoient pas de bouleversements, mais une modernisation et une rationalisation. Dès cet automne, nous mettons en route le nouveau plan d'études des ingénieurs ruraux — géomètres à huit semestres — qui remplace le plan de formation des géomètres à six semestres. Cette modification, qui était souhaitée par les milieux professionnels, a été bien accueillie et onze étudiants se sont inscrits (contre cinq ou six ces dernières années) dans la nouvelle section.

Nouvelle des instituts

Le Laboratoire d'électrotechnique a été enfin inauguré ; ce fut une manifestation fort sympathique.

Les travaux d'agrandissement du Laboratoire d'essai des machines hydrauliques se poursuit. Les espoirs mis dans la participation de l'Union des centrales suisses d'électricité pour l'achèvement du financement ne se sont pas encore réalisés. Cet automne a débuté l'agrandissement du Laboratoire d'essai des métaux. Malheureusement, nous n'avons pas réussi à faire passer cette année l'agrandissement du Laboratoire d'essai des matériaux pierreux. La demande au Grand Conseil sera faite en mars 1967. Il s'agit d'un projet d'une valeur de 5 millions environ.

Corps professoral

Nous avons eu le chagrin de perdre coup sur coup deux professeurs honoraires :

M. *Daniel Gaden*, le 11 septembre 1966, et

M. *Charles Colombi*, le 23 septembre 1966.

MM. *L. Borel*, *P. Foretay*, *R. Goldschmidt* et *J.-J. Morf* ont été nommés professeurs ordinaires.

Nouveaux professeurs

MM. *Conrad-André Beerli*, pour l'enseignement de l'histoire de l'architecture et de l'art, à l'Ecole d'architecture.

François Baatard, privat-docent, a été nommé professeur extraordinaire pour l'enseignement de la mécanique de la turbulence, à l'Ecole d'ingénieurs.

Alphonse Miserez, professeur de géodésie, astronomie de position et mesure électronique des distances.

Pierre Jeanguartier, professeur de mathématiques générales à l'Ecole d'architecture.

Jean-Claude Piguet, professeur de béton armé et de constructions métalliques à la section du génie rural.

Ont été nommés en qualité de chargés de cours : .

MM. *Alin Decoppet*, pour l'enseignement de l'organisation des études et direction des travaux à l'Ecole d'architecture.

Edouard Recordon, pour l'enseignement de la géotechnique à l'Ecole d'ingénieurs.

Finalement, M. *Pierre-André Bobillier* a été autorisé à donner, en qualité de privat-docent, un cours sur les méthodes scientifiques de gestion.

Etudiants

Les études ont montré que les terrains actuels des Cèdres permettraient une extension de l'Ecole à 2000 étudiants au maximum. Etant donné les nouveaux projets à 6000 étudiants, il devenait inutile d'envisager de nouvelles constructions pour l'enseignement aux Cèdres. Notre capacité est donc limitée à 1200 étudiants au semestre d'hiver pour plusieurs années encore. Le nombre des Suisses progressant régulièrement, nous sommes aussi dans l'obligation de diminuer la participation des étudiants étrangers.

A la date d'aujourd'hui, les admissions pour la première année se présentent comme suit :

Section	Suisses	Etrangers	Total
Génie civil	49	18	67
Génie rural	11	—	11
Mécaniciens	15	16	31
Électriciens	25	34	59
Physiciens	19	19	38
Chimistes	21	17	38
	140	104	244

Pourcentage des étrangers : 43.

A l'Ecole d'architecture, nous avons admis 30 Suisses et 16 étrangers. Enfin, au CMS, nous avons 47 Suisses et 116 étrangers.

L'effectif total des admissions est ainsi de 453, ce qui dépasse de 50 unités environ nos possibilités. Ce fait nous place dans une situation difficile. Si nous ne sommes pas arrivés à contenir l'effectif des admissions dans les limites prescrites, c'est en raison de la très grande demande d'une part, et de l'inconscience des parents d'autre part, qui viennent inscrire leurs enfants au tout dernier moment.

Rapports des présidents des associations

Association belge

Rapport présenté par M. *Klopfenstein*, président

Notre association a eu le chagrin de perdre son doyen, en la personne de M. *Charles Riedel*, ingénieur civil de la promotion 1918. Peu de temps après, nous apprenions le décès de M. *Marcel Lavenex* (1919), qui s'était retiré à Villeneuve au moment de sa retraite. Ancien président, il avait continué à nous représenter au Comité central. Nous gardons le meilleur souvenir des deux disparus.

Notre groupement compte actuellement une trentaine de membres, contre une vingtaine l'an dernier. Le souper traditionnel a réuni une nombreuse participation, dont quinze membres effectifs, sept autres s'étant fait excuser. Cette augmentation notable est due surtout à la présence croissante de camarades belges, acquis à l'idée d'une plus grande activité de notre association.

Le comité s'est préoccupé de la reconnaissance officielle des diplômes, dans le sens d'un allégement des démarches, en faisant intervenir l'association. Cela implique de lui donner plus de poids en la transformant en « association sans but lucratif », selon la loi belge. Il a paru souhaitable que cette future association englobe l'ensemble des ingénieurs sortis des deux écoles polytechniques suisses. Dans ce but et avec l'approbation de tous les membres, de premières conversations ont eu lieu avec les anciens de Zurich. Il est prévu d'organiser une réunion commune avant la fin de l'année.

Nos membres portent un intérêt évident aux projets d'avenir se rapportant à notre Ecole. Encore faudra-t-il qu'ils puissent être informés sur une base plus large et moins

sporadique que ce ne fut le cas jusqu'à présent. Un texte polycopié, même à tirage réduit, pourrait être mis en circulation, créant ainsi un meilleur contact avec les membres, à moins qu'il soit possible de donner plus d'ampleur au Bulletin. Toujours dans le domaine de l'information, il nous semble que le CC devrait être en mesure d'organiser de temps en temps une tournée de conférences auprès des associations étrangères. Ces conférences auraient entre autres pour objet de renseigner les membres sur les études prospectives concernant notre Ecole et son statut futur. Cela susciterait des discussions non dépourvues d'intérêt sur des questions pour lesquelles une information en sens contraire permettrait de faire état, dans une certaine mesure, de l'expérience acquise par les associations étrangères.

Association française

Rapport présenté par M. O'Neill, président

L'effectif actuel, 320 membres, comprend

- tous les anciens de nationalité française, quel que soit leur lieu de résidence actuelle ;
- tous les anciens non-Français résidant en France.

Au cours de notre assemblée générale du mois de janvier, de nombreuses décisions furent prises en vue de nous renouveler, tant en ce qui concerne notre comité qu'en ce qui concerne nos activités. Un programme fut établi en cinq points, avec un responsable pour chaque activité. Je citerai particulièrement le Bulletin et la Commission d'entraide. De ces deux activités aucune n'a vu le jour, par suite d'un grand nombre de défactions dans les rangs mêmes de notre comité.

Nous ne sommes pas restés totalement inactifs, malgré cela :

— En mars : conférence sur la Chine, par L. Volet.

— En avril : dîner (25 participants).

— En mai : pour la première fois, nous organisions un rallye-promenade, dans la région de Fontainebleau. Le chiffre de 40 participants nous permet de classer cette activité parmi celles qui attirent le plus de camarades.

— En juin : nos camarades de la section de Lyon organisent, en commun avec les anciens du Poly de Zurich, la descente de la vallée du Rhône, Lyon-La Voute, en bateau (50 participants, soit gros succès).

Pour terminer sur une note optimiste, je voudrais mentionner les travaux qui progressent le plus et qui permettent d'améliorer les relations entre A³ France :

— Notre fameux annuaire, entrepris il y a un an, est pratiquement terminé ; de gros problèmes d'imprimerie restent à résoudre.

— Notre section lyonnaise va se transformer pour devenir la section Rhône-Alpes. Ceci permettra de faire profiter des manifestations un plus grand nombre de camarades, plus particulièrement les Grenoblois.

Association grecque

Rapport présenté par M. Verettas, délégué

Effectif de l'A³ grecque : 68 membres, dont 18 ayant résidence en dehors de la région d'Athènes.

A M. le professeur E. Juillard, ainsi qu'à M. S. Von der Muell, sont décernés les diplômes de membres d'honneur, tandis que notre collègue, Mme Kessler-Fuchs, est nommée membre ami de l'A³ grecque.

Une bourse a été obtenue en faveur d'un camarade de l'EPUL pour un stage de six mois dans une usine à Salónica.

Manifestations

— Conférence avec projections sur les réalisations techniques de l'Exposition nationale suisse.

— Allocution adressée à S. E. l'Ambassadeur suisse en Grèce à l'occasion de son départ. Le rôle positif de M. Werner Fuchs est à souligner.

— Bal organisé à l'occasion du Carnaval.

— Conférence sur le barrage d'Assouan.

— Visite organisée au barrage d'Axios, au nord du pays.

Les jeunes membres participent plus volontiers que les ainés aux manifestations.

Le comité s'efforce actuellement d'obtenir des bourses pour quelques étudiants désireux de faire leurs études à l'EPUL.

Un problème toujours non résolu est celui des jeunes Grecs diplômés à l'EPUL qui (comme leurs compatriotes diplômés dans d'autres grandes écoles à l'étranger) doivent passer des examens auprès des écoles polytechniques grecques, en rentrant au pays. Ces examens constituent une condition indispensable pour avoir le droit :

- 1) de signature comme ingénieur ;
- 2) de participer aux encans de l'Etat ;
- 3) d'occuper des postes dans les sociétés de droit public ;
- 4) de devenir membre de l'Association des ingénieurs grecs et de pouvoir ainsi participer à la Caisse de prévoyance et de retraite de ladite association.

Le délégué grec s'associe au président de l'A³ belge pour inviter le CC à organiser des conférences techniques dans nos pays. La manière suisse (épilienne) de voir et de réaliser des problèmes rencontrés dans les deux pays susciterait un grand intérêt dans les milieux techniques grecs et donnerait un nouvel élan à la vie de notre association nationale.

Association luxembourgeoise

Rapport de M. Sunnen, président, présenté par M. Jean Boever, délégué

Après les travaux préparatoires accomplis par notre président au début de 1965, sur une demande de Mme Erna Hamburger, en vue d'un voyage d'études projeté au Luxembourg pour le huitième semestre des ingénieurs mécaniciens, électriques et physiciens de l'EPUL, notre président eut à organiser le 45^e congrès de l'Association générale des hygiénistes et techniciens municipaux. Celui-ci s'est déroulé au Luxembourg du 13 au 18 septembre 1965 dans les meilleures conditions et à l'entièvre satisfaction des congressistes.

Une des visites particulièrement intéressantes de notre section fut celle de la Fayencerie de Villeroy et Boch, à Luxembourg.

Afin de maintenir constamment de bonnes relations avec l'Association luxembourgeoise des ingénieurs et industriels, notre section est représentée depuis longtemps au Conseil d'administration et au Comité de rédaction de cette association.

Il existe cependant un point qui constitue un sérieux handicap pour le groupe de nos membres porteurs du diplôme de géomètre, lequel, par ailleurs, forme un de nos groupes les plus importants ; c'est l'impossibilité d'acquérir à l'EPUL le titre d'ingénieur géomètre. Ce titre, en effet, est exigé par notre administration cadastrale ainsi que par nos administrations communales, de sorte que nos géomètres de l'EPUL sont déclassés vis-à-vis de leurs collègues ayant fait leurs études à Paris, Bonn, Karlsruhe, etc.

D'autre part, nos futurs ingénieurs, au moment de se décider pour l'école supérieure à fréquenter, se plaignent que l'EPUL ne semble pas faciliter l'admission des étudiants luxembourgeois, comme le font par exemple les écoles de Liège et Grenoble.

A part les griefs ci-dessus, la vie au sein de notre association est relativement intense et amicale, d'autant plus que nous bénéficions d'un grand renfort apporté par les autres Luxembourgeois universitaires de Lausanne, et parmi ceux-ci avant tout les anciens élèves des hautes études commerciales.

Quant à la liste de nos membres venant de l'EPUL, nous n'avons aucun décès à déplorer. En ce moment, notre association comprend :

27 membres effectifs ;

12 membres amis.

Nous ne voudrions pas clore ce petit rapport sans présenter nos sincères remerciements à notre président central, M. André Mairesse, pour toute l'aide qu'il ne cesse de nous prodiguer.

Association suisse

Rapport présenté par M. E. Robert, président

L'année précédente, je vous avais beaucoup parlé du futur programme de l'A³ suisse, car terriblement moins compromettant puisque non contrôlable. Aujourd'hui cet ancien futur est devenu cruellement passé. L'échéance est là, il faut faire front. Reprenons les points, un à un, si vous le voulez bien.

Je m'étais tout d'abord promis d'exécuter le terme amical de notre raison sociale et d'amputer notre sigle, vieux de 89 ans, pour le transformer en A³, plus pratique pour beaucoup de raisons. Eh bien ! chers messieurs de l'étranger, j'ai lamentablement échoué dans cette entreprise et l'opposition, je le relève, n'a pas été trouvée parmi les éléments moins jeunes de notre association. Ce point mineur définitivement réglé, le comité s'est penché sur des problèmes plus constructifs ; abordons-les chronologiquement.

Formation postuniversitaire

Le comité suisse de l'A³ a décidé de prendre à sa charge certains cours de recyclage et leur organisation, et de ce fait

a mis sur pied, en accord avec la SIA, un cours de béton armé à la rupture, en mai. Prochainement, nous organiserons un cours de mathématiques. Le GeP de Zurich, dans cette formation postuniversitaire, joue un rôle consultatif.

Visites et conférences

Dans ce secteur, nous cherchons à regrouper les efforts, en collaborant plus intensément avec la SIA et le GeP et en prévoyant en plus des conférences et visites, des expositions de livres, maquettes, la présentation de films et des voyages d'études.

Liste de membres

Cette liste, pour l'instant, est encore très vierge. En effet, les corporations graphiques, par leur magnifique organisation vieille de plusieurs siècles, visent un très haut standing de vie, provoquant ainsi une spirale de prix que j'appellerais plutôt droite à coefficient angulaire très prononcé, dont la valeur tend à l'infini. De ce fait notre liste doit être étudiée dans ses moindres détails, puisque l'espace occupé par une simple virgule nous coûte aujourd'hui 2 ct.

Je ne saurais assez vous rappeler qu'il est du devoir de chaque président de me faire parvenir régulièrement les coordonnées exactes de vos membres.

Fichier électronique

Dans quelques mois, le fichier électronique de l'A³ sera établi sur cartes perforées. Ce sera un immense progrès dans l'obtention rapide de listes de groupes, d'adresses et un instrument de travail indispensable, à disposition bien entendu de toutes les associations nationales.

Editions techniques SIA

Le 27 septembre 1966 a eu lieu, à Zurich, la fondation de la Société des Editions des associations techniques universitaires. Le comité suisse de l'A³ a décidé de participer à cette société comme membre fondateur et a engagé la somme de 20 000 fr. Cette société se propose de grouper les revues techniques en une seule et nous ne pouvons que nous féliciter de cette initiative.

Registre suisse

Le 5 juillet 1966 a eu lieu à Berne l'acte de constitution de la Fondation des Registres suisses des ingénieurs, architectes et des techniciens. Tout d'abord l'A³ n'a pas été d'accord sur tous les points des statuts de cette fondation, notamment concernant la question des examens d'admission de candidats non diplômés. Par la suite, il est apparu plus utile aux membres du comité de ne pas contrecarrer une entreprise dans laquelle elle n'a pas de représentant, mais bien plutôt de faire œuvre constructive et de participer par tous les moyens possibles aux travaux de cette fondation pour mieux la contrôler.

Je ne pense pas, messieurs, que l'A³ suisse ait appuyé le président central comme elle aurait dû le faire, et j'en porte tristement la responsabilité. En effet, les résultats qu'a obtenus le CC sont à attribuer exclusivement, ou presque, au dynamisme et aux immenses qualités de son président. C'est pourquoi je sollicite votre appui pour faire de notre nouveau bulletin d'information, seul point où l'A³ suisse puisse s'immiscer directement dans les affaires du CC, un outil d'information utile à l'ensemble de nos associations. Je souhaiterais que les colonnes de cet organe soient utilisées par tous les présidents des A³. On créerait ainsi l'habitude de travailler ensemble, terrain favorable pour semer les graines amoureusement sélectionnées par la main compétente de notre président.

En conclusion, je compte sur vous pour que nous puissions suivre plus fidèlement et plus intensément la voie tracée par notre président. Ce sera la meilleure manière de le remercier d'avoir consacré quinze années à faire de notre association une organisation qui serve la cause de l'ingénieur. Merci à M. Mairesse.

Les effectifs des associations se présentent comme suit :

	1966	1965
Belgique	20	30
France	228	320
Grèce	66	68
Italie	47	48
Luxembourg	40	39
Portugal	30	30
Suisse	1745	1678
Total	2177	2243 membres

Appel à tous les A-Cubiens

Le grand reproche que l'on pourrait faire à l'A³ et surtout à son comité est de rester beaucoup trop dans l'ombre et partant de ne pas manifester suffisamment son existence, malgré son immense importance à plus d'un titre.

J'en veux pour preuve la participation plus que modeste des membres à l'assemblée générale, où bon an mal an le 3 % des A-Cubiens se déplace. Lorsqu'on a soustrait le pourcentage correspondant aux invités et aux membres du comité, il ne reste qu'une poignée de fidèles.

Mais ces fidèles, notre unique secours, peuvent être décuplés, à mon sens, grâce à une meilleure information et par un travail supplémentaire du comité.

Animé par le potentiel de haute énergie fourni par environ 2000 membres représentant l'élite technique du pays, le comité a entrepris son honorable révolution culturelle et a décidé d'exploiter les immenses ressources énergétiques mises à sa disposition.

Les trois sujets majeurs que nous avons entrepris de mener à bien se rapportent au RIAT, à la formation continue et au contact avec d'autres associations.

RIAT (Registre des ingénieurs, architectes et techniciens)

Cette fondation, créée en juillet 1966 et destinée à remplacer l'ancien Registre suisse, doit mériter toute l'attention des diplômés universitaires, surtout pour obtenir une réglementation fédérale du titre et de l'exercice de la profession, qu'il s'agisse des propriétaires de bureaux ou des ingénieurs de l'industrie.

En outre, nous aimeraisons pouvoir participer plus intensément aux travaux de cette fondation, spécialement en ce qui concerne la constitution des commissions d'experts et la forme des contrôles.

Certains peut-être nous reprocheront de nous mêler de questions professionnelles, bien que nous représentions une association purement amicale.

A notre avis, rien n'est plus faux, car en tant que seuls ingénieurs universitaires, nous ne pouvons plus rester en dehors de ces questions importantes. Nous devons entrer en lice, ne serait-ce que pour faire cesser les appellations fallacieuses d'ingénieurs ETS, que le grand public confond aisément avec ETH, ou pour réduire à sa juste mesure l'importance des écoles polytechniques de cours par correspondance.

Formation continue

Précisons tout d'abord la terminologie.

Alors que les cours de III^e cycle ne ressortissent qu'aux écoles polytechniques, la formation continue (ou recyclage) doit permettre à l'ingénieur moderne de rester dans la course aux techniques.

Aujourd'hui nous assistons à une accélération, à un perpétuel dépassement de la technique. Une invention qui naît, d'expérimentale, devient industriellement exploitable en cinq, trois ou deux ans seulement.

Les ingénieurs, qui autrefois pouvaient mettre dix, quinze ou vingt ans pour assimiler une technique neuve — ou prendre leur retraite avant d'avoir à s'en occuper — sont obligés aujourd'hui, ou bien de se démettre de leurs fonctions, ou bien de se soumettre à un recyclage constant.

Ici encore, l'A³ ne peut pas rester inactive et nous avons décidé de participer à l'élaboration de ces cours de formation continue.

Collaboration avec d'autres associations

Comme vous pouvez l'imaginer aisément, nous ne pouvons pas lutter seuls comme nous l'avons fait pendant quatre-vingt-dix années. L'évolution de la vie moderne nous interdit de rester assis à regarder les autres travailler.

Et si nous voulions reprendre à notre compte unique l'organisation de cours de recyclage, par exemple, je ne suis pas certain de trouver parmi les A-Cubiens les bonnes volontés désireuses de sacrifier leurs longues soirées d'hiver pour la communauté.

En nous unissant comme nous le faisons présentement pour l'étude de certains problèmes avec le GEP et la SIA, nos chances de succès sont multipliées par trois et nos dépenses divisées par trois.

On pourrait aussi bien ne rien faire et laisser commodément les pouvoirs publics s'occuper de tout, mais cette solution serait en opposition avec nos statuts qui veulent que nous soutenions l'Ecole et son directeur dans la mesure de nos moyens, qui sont énormes.

En conclusion, le Comité suisse vous présente un programme. Il vous appartient que nous puissions le réaliser.

Le 20 mai a eu lieu notre assemblée générale ; le comité a demandé l'appui des participants sur les points traités. Faites en sorte que notre activité soit bien le reflet de la majorité de nos membres et non seulement du comité appuyé par ses chers fidèles.

EDGAR ROBERT
président du comité suisse
de l'A³E²PL

Les nouveaux gradués de l'EPUL

Diplômes décernés en 1966

Ingénieurs civils : Chahbaz Ahmed, Liban ; Racine Bruno, Marseille ; Souhani Mohamed Amine, Liban.

Ingénieur électricien : Gunes Yasar, Turquie.

Ingénieurs physiciens : Foroughi Fereydoun, Iran ; Grossenbacher Pierre, Neuchâtel.

Architectes : Aellen Kurt, Schüpfen (BE) ; Brugger Jean, Pully ; Darbellay Albert, Martigny ; Delapraz Eric, Lausanne ; Jeanneret Denis, Cressier (NE) ; Junod Blaise, Neuchâtel ; Michaud François, Pully ; Mollet Henri, Bielne ; Oesch Jean-Philippe, Le Locle ; Reber Michel, Loveresse ; Suard Jacques, Nyon.

Diplômes décernés à la session de janvier 1967

Géomètres : Collaud Gérald-Louis, Saint-Aubin (FR) ; Rudaz Armand, Fribourg.

Ingénieurs chimistes : Besson Richard, Vallorbe ; Bosset Jacques-Olivier, Vevey ; Bruno Edmond-Pierre, France ; Carrière Jean-Paul, Niort (France) ; Chiovini Jacky, Dailly ; Corajoud Bruno, Paris ; Croquelois Jean-Pierre, Boulogne-sur-Mer (France) ; Eliasco Nicolas, Athènes ; Friedli Claude, Vevey ; Hameury Jean, Brest ; Liardon Rémy, Lausanne ; Mosetti Jacques, Tessin ; Muller Jacques, Lausanne ; Rappoport Serge, Boulogne-sur-Seine ; de Schoenbourg Vetea, France ; Serfass Robert, France ; Vogel Pierre, Berne ; Vu Duc Trinh, Vietnam.

Ingénieurs civils : Assal Pierre, Lausanne ; Blanc Jean-Philippe, Montreux ; Bouez Kamal, Liban ; Chaussion François-Jean-Marie, France ; Contardi Maurizio, Italie ; Demont Jean-Bernard, Lausanne ; Domenjoz Bernard, Le Mont-sur-Lausanne ; Dutray François, Chartres ; El Hage Georges, Liban ; Eperon Pierre-Alain, Genève ; Estève Roberto, Lausanne ; Golay Alain, Lausanne ; Guinet François-Noël, France ; Hagin Bernard, Lutry ; Hertig Philippe, Berne ;

Kramer Claude, Clarens ; Kronegge Christian, Genève ; Laufer Frédéric, Prilly ; Longchamp Pierre-André, Lausanne ; Marie Pierre, France ; Martin Christian, Morges ; Mattenberger Philippe, Argovie ; Maurin Cyrille-André, Montélimar ; Meister Peter, Bâle ; Montandon Raymond, Neuchâtel ; Mounla Moumen, Liban ; Neri Ralph-Hugo, Bâle-Ville ; Nieth Rodolphe, Zurich ; Ong Chin Hahn, Phnom-Penh ; Papadakis Nicolas, Athènes ; Paquet Jacques, Belgique ; Perret Francis-Luc, Lausanne ; Rechsteiner Gian-Fadri, Appenzell ; Resano Jean-Luc, France ; Salame Antoine, Liban ; Tallard Gilbert, France ; Thomas Pierre, Saxon (VS) ; Torrent Jacques, Monthey ; de la Tour d'Auvergne Bernard, France ; Trefzer Félix, Bâle ; Valluy Jean-Pierre, France ; Viennot Bernard-Jean-Paul, Paris ; Villocq Jacques-Louis, France ; Yao Jean, Côte-d'Ivoire ; Zarrinpour Morteza, Téhéran.

Ingénieurs mécaniciens : Archer Eric, Lyon ; Arneguy Jean, Le Cannet (France) ; Balet Jean-Pierre, Orgeval (France) ; Chrétien Jean-Luc, Vimy (France) ; Couquelet Gaston, Liège ; Dahmouni Mohammed El Habib, Tunisie ; Dermitzakis Ioannis, Grèce ; Giraudeau Yves, Lausanne ; Huri Peter, Liban ; Leanez Robert, Eindhoven ; Liechti Eric, Lausanne ; Maino Mario, Italie ; Marce Michel, Aix-les-Bains ; Melanidis Xenophon, Grèce ; Menesson François, Neuilly-sur-Seine ; Mottier Claude, Paris ; Noël, Casablanca ; Noir Dominique, Orbe ; Paroz Gilles, Saint-Maurice ; Peter Jean-Daniel, Lausanne ; Psaras Nicolas, Grèce ; Retter Albert, Luxembourg ; Reuge André, Sainte-Croix ; Thalmann Raoul, Genève.

Ingénieurs électriciens : Amiguet Pierre, Lausanne ; Artières Daniel, Millau (France) ; Bartschi Alexandre, Lausanne ; Berseth Michel, Commugny-Coppet ; Burdet Michel, La Grande-Moille s/Yvonand ; Burguburu Philippe, Lyon ; Burnet Michel, Genève ; Desarzens Pierre, Lausanne ; El Charnoubi Ahmed-Sami, Alexandrie ; François Jacques, Genève ; Frauche Jean-Pierre, Prilly ; Genoud Oscar, Châtel-Saint-Denis ; Ghaedipour Mansour, Iran ; Gros Charles, La Tronche (Isère) ; Jaar René, Haïti ; Kaloussis Evangellos, Grèce ; Krikorian Sami, Damas ; Laurin Jean-Denis, Paris ; Leclerc Michel, Pully ; Lepage Noël, Paris ; Liechti Pierre-André, Lausanne ; Mansour Sami, Beyrouth ; Muller Jean-Clément, Lausanne ; Porret Daniel, Daillens ; Psimicakis-Chalcocondilis ant., Athènes ; Riolo François, Lausanne ; Rohrbasser André, Fribourg ; Scofier Jean-Edouard, Nice ; Wild Edmond, Berne ; Zaman Sameh, Afghanistan.

Ingénieurs physiciens : Bays Bertrand, Fribourg ; Bonnard Jean-Louis, Lausanne ; Bonzon Pierre, Le Mont-sur-Lausanne ; Brog Pierre-Edouard, Avenches ; Buffat Philippe-André, Lausanne ; Claude Maxime, France ; Clément Philippe, Romont ; Dang Van Ba, Vietnam ; Darwiche Mougaréh, Le Caire ; Dehan H.-L., Paris ; Dewerpe Jean-Pierre, Casablanca ; Dubochet Jacques, Lausanne ; Dufour Michel, Vennes s/Lausanne ; Estoppey Jean-Daniel, Allaman ; Froidevaux Hubert, Berne ; Gonseth Denis, Lausanne ; Hagelberg Ronald, Berlin-Charlottenburg ; Hauser Charles, Lausanne ; Jaquet Michel, La Chaux-de-Fonds ; Leu Charles, Lausanne ; Mercier André, Chanéaz s/Yverdon ; Mermot Jacques, Sainte-Croix ; Naegeli Hans, Lausanne ; Oesch Kurt, Saint-Gall ; Paternot Hervé, Paris ; Paternot Yves, France ; Piantino Jean-Pierre, Vevey ; Real Jean-Claude, Paris ; Siotis Ion, Athènes ; Smadjia Alain, Tunis ; Tordion Gilbert, Renens ; Torre Marcel, Genève ; Zeitoun Yves, Tunis ; Nouar Mohammed Rachid, Algérie.

Les prix décernés le 27 janvier 1967

Prix Dommer : Guignard Gilbert, ingénieur physicien.
Prix A³E²PL : Vogel Pierre, ingénieur chimiste.

Prix SVIA : Ballay Jean-Pierre, ingénieur mécanicien.

Prix Stucky : Frauche Jean-Pierre, ingénieur électricien.

Prix Grenier : Resano Jean-Luc, ingénieur civil ; Huri Peter, ingénieur mécanicien.

Prix Cousin : Jaccoud Jean-Paul, génie civil, 5^e semestre.

Prix Pelet : M^{lle} Haenny Christine, chimie, 5^e semestre.

Cours de III^e cycle de génie atomique 1966

Ont obtenu leur certificat d'études complémentaires en génie atomique :

MM. Andrié Philippe, Bonjour Jacques, Debétaz Jean-Luc, Grandjean Francis-Michel, de la Gondière Geoffroy, Isnard Robert, Mouron André, Piquand Jacques, Rubli Daniel, de Selancy Marie-François.

Diplômes et distinctions

A l'occasion de la cérémonie de remise des diplômes aux ingénieurs et aux architectes parvenus au terme de leurs études, l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne a remis le diplôme de docteur ès sciences honoris causa à trois personnalités suisses : M. *Curt Friedrich Kollbrunner*, de Zurich, sénateur honoris causa de l'Ecole polytechnique de Vienne, directeur d'une entreprise de constructions métalliques ; M. *Gérard de Senarclens*, docteur en chimie physique des Universités de Berne, Zurich et Bâle, directeur technique d'une fabrique suisse d'isolants ; et M. *H. Koenig*, de Berne, professeur de physique pure et appliquée, dès 1951 directeur du Bureau fédéral des poids et mesures, à Berne.

Dans son allocution, le directeur *Cosandey* a rappelé que le rapport Labbhardt prévoit pour 1975 13 000 architectes et ingénieurs. L'Ecole polytechnique de Lausanne, qui en compte aujourd'hui 1200, devrait en accueillir plus de 5000 d'ici à trente ans. La recherche fondamentale, la création industrielle dépendent du nombre et de la qualité des ingénieurs, ce qui comporte pour l'école vaudoise des moyens financiers étendus et de vastes terrains pour les constructions prévues à Dorigny.

Communiqué

Prière instant de communiquer au Secrétariat (avenue de Cour 33, Lausanne) tout changement d'adresse ou démission, si possible en mentionnant la date de la volée et la spécialité.

Nouvelles diverses

Lu dans le *Journal officiel* n° 224, du 23 septembre 1966, au titre du Ministère français de l'éducation nationale : « M. P.-E. Pilet, professeur à la Faculté des sciences de l'Université de Lausanne, a été fait docteur honoris causa de l'Université de Toulouse. » Nos félicitations à M. Pilet. C'est toujours avec plaisir que l'on voit notre Université à l'honneur.

* * *

D'une consultation faite parmi de nombreux chefs français d'entreprise sur leur point de vue au sujet du choix de candidats à la direction des entreprises, on peut retenir ce qui suit :

1. Les diplômes ouvrent la voie des états-majors, car le diplôme garde une grande importance dans le recrutement des dirigeants ; il permet en effet d'asseoir plus facilement l'autorité du cadre intégré.

2. L'âge des dirigeants remonte actuellement et se situe entre 45 et 50 ans, mais dépend aussi du poste à remplir. Pour une direction commerciale, on souhaite des candidats plus jeunes, plus accrocheurs et susceptibles de se déplacer facilement et souvent.

3. Le rôle de l'épouse d'un dirigeant est pris en considération, car elle peut intervenir dans toute la partie « représentation » et « vie sociale » du dirigeant, surtout si ce dernier est appelé à s'installer en dehors des grandes villes.

Après un tel certificat de capacité, oserions-nous vous demander, messdames qui lisez ce bulletin, de veiller à ce que vos maris fassent preuve d'intérêt et de zèle envers notre association ?

* * *

Deux points particuliers attirent notre attention sur la situation mondiale actuelle.

Le premier est le développement de la technique, qui a transformé le concept et le mode de vie et a conduit

à une nouvelle civilisation qualifiée d'« industrielle ». Certaines des admirables conquêtes de l'esprit humain suscitent cependant l'épouvante à un tel point que Jean Rostand, dans un trait d'humour noir, s'exprime ainsi : « Désormais tous les espoirs sont permis à l'homme, même celui de disparaître. »

Le second, tout aussi angoissant, concerne l'accroissement vertigineux du nombre des humains. Qui d'entre nous, né en 1900, aurait jamais pu l'imaginer ! De plus, cet accroissement a pour corollaire malheureux « la faim », dont des millions d'hommes peuvent mourir et meurent effectivement.

Les conséquences prévisibles de ces deux phénomènes conjugués sont si impressionnantes que bon nombre de personnes et de savants ont donné l'alarme en demandant de songer à la protection de la vie de l'homme et à la préservation de la nature.

Ainsi les deux phénomènes de l'accélération du progrès industriel et de l'accélération démographique sont-ils liés et leur pression doit s'exercer sur nous d'une manière de plus en plus immanente et inéluctable.

En conclusion, on peut citer la fin du très beau discours prononcé au 3^e Congrès national de Bordeaux, en mai 1965, par M. *Jean Louis*, président du Conseil national des ingénieurs français :

« Notre beau métier nous enseigne que c'est toujours la responsabilité des meilleurs, des vaillants, que de décider du chemin où s'engager. Efforçons-nous de prendre avec gravité cette noble responsabilité et de l'assurer demain dans la claire et généreuse vision de tous les devoirs. »

* * *

Les cercles d'études et échange d'expériences, déjà nombreux, ont poursuivi leurs réunions, dont le nombre est supérieur, en 1965/66, à celui des années précédentes.

Ces cercles d'études, qui rassemblent des ingénieurs de tous pays, se sont réunis en 1965 à Paris.

Les thèmes traités au cours de ces séances sont très nombreux ; citons en particulier :

- Législation du titre d'ingénieur.
- Groupements d'ingénieurs.
- Estimation des besoins des pays en ingénieurs.

Liste des comités A³ E² PL

(Sociétés et Associations nationales)

Février 1967

Comité central

Président : *A. Mairesse* (1908), rue Montolivet 8, Paris 8^e.
Membres : *A. Stucky*, ancien directeur de l'EPUL, membre conseiller ; *M. Cosandey*, directeur de l'EPUL ; *E. Robert* (1948), président de l'Association suisse ; *A. Klopfenstein* (1922), président de l'Association belge ; *A. O'Neill* (1964), président de l'Association française ; *V. Grandinico* (1945), président de l'Association italienne ; *E. Madail* (1916), président de l'Association portugaise ; *R. Rallis* (1934), président de l'Association grecque ; *Th. Sunnen* (1919), président de l'Association luxembourgeoise ; *R. H. Lambert* (1939), *R. Thomann* (1925), *R. Masson* (1947), délégués de l'Association suisse ; *A. da Bandeira* (1921), délégué de l'Association portugaise ; *P. Verettas* (1958), délégué de l'Association grecque ; *R. Engel* (1953), délégué de l'Association luxembourgeoise.

Secrétaire : *A. Morand* (1957).

A³ suisse

Robert Edgar, président (chim., 1948), ch. de Béranges 191, 1814 La Tour-de-Peilz.
Realini Aldo, vice-président (GC, 1958), route de Chavannes 39, 1007 Lausanne.
Vallotton Jean-Pierre, secrétaire (élec., 1940), 5, ch. des Platanes, 1005 Lausanne.
Masson René, caissier (GC, 1947), chemin de Villars 21, 1007 Lausanne.

Vittone René, archiviste (arch., 1956), ch. du Funiculaire 6,
1006 Lausanne.

Meystre Pierre, membre (méc., 1939), bd. Dapples 9,
1800 Vevey.

Morand Alfred, membre (méc., 1957), ch. du Levant 14,
1814 La Tour-de-Peilz.

Cosandey Maurice, directeur EPUL, ch. de Pierrefleur 18,
1004 Lausanne.

Oguey Pierre, président d'honneur, chemin des Allières 1,
1012 Lausanne.

Section genevoise

Otten Frank, président (GC, 1956), ch. de la Montagne 98,
1224 Chêne-Bougeries.

Ott Jean-Conrad, vice-président (chim., 1933), ch. Cham-pendal 11, 1206 Genève.

Roget André, trésorier (GC, 1959), Ancienne-Route 83,
1218 Grand-Saconnex.

Uehlinger Jean-Pierre, membre délégué (élec., 1959), Les
Grandes-Vignes, 1295 Mies.

Gale Marinette, membre (élec., 1965), ch. des Bossoms 2,
1213 Onex.

Oberlé Robert, membre (GC, 1938), Ancienne-Route 79,
1218 Grand-Saconnex.

Erni Jean-Marc, secrétaire, c/o SGI, 1211 Genève 11.

Section de Suisse orientale

De Rham Casimir, président (méc., 1937), Tödistrasse 53,
8002 Zurich.
Vuilleumier H.-M., caissier (élec., 1947), Hirschgarten-
weg 24, 8057 Zurich.

Section de Winterthour

Demiéville Paul, président (méc., 1962), Wülfingenstr. 71,
8400 Winterthour.
Bucher Norbert, vice-président (méc., 1954), Anton-Graff-
strasse 10, 8400 Winterthour.

Section de Berne

Knobel Walter, président (GC, 1954), Schützenstrasse 69,
3007 Berne.
Byrde Pierre, vice-président (géom., 1940), Breitfeldstr. 54,
3000 Berne.
Leyvraz Jean-Pierre, trésorier (GC, 1963), Länggassestr. 45,
3000 Berne.
Lichtschlag Charles, membre (GC, 1955), Schwarztorstr. 121,
3000 Berne.
Peter Charles, membre (élec., 1947), Holligenstrasse 109,
3008, Berne.

Association française

O'Neill Antoine, président (méc., 1964), rue Franqueville 26,
Paris 16^e.
Kandel Lucien, vice-président (1948).

Maurisset C., vice-président

Maderot C., vice-présidente.
Deroy H., secrétaire (1958).
Volet L. (Mme), trésorière (1951).
Dufaux F., responsable de l'Annuaire
Stehli Jean, membre (1913).
Courtot P., membre (1948).
Sarda J.-P., membre.
Gueissaz Ch., membre (1948).
Zourabichvili, membre (1956).
Abramovitch A., commissaire aux com-

Groupe de Lyon

Brondel Michel (GC, 1953), ch. de Fonville, Ecully (Rhône).

Association luxembourgeoise

Sonnen Théo, président (1919), rue Marie-Adélaïde 20,
Luxembourg.
Stumper Pierre, vice-président (1958).
Weber Michel, secrétaire (1953).
Engel Roger, trésorier (1953).

Association belge

Klopfenstein Alfred, président (1922), bd Brand-Whitlock 26,
Bruxelles 4.
Lipski R., vice-président, caissier (1963).
Wolters J., secrétaire (1947).

Association portugaise

Madail Edouardo, président (1916), Estrada da Torre 73,
Lisbonne.
Laboura Joaquin, secrétaire (1953).
De Bandeira António, caissier (1921).

Association italienne

Grandonio Vittorio, président (1945), Via Brocchi, 11
Milan.
Corinaldi Giorgio, membre (1943).
Levi Silvio, membre (1947).
Sacerdote Eugenio, membre (1944).

Association grecque

Rallis Rodolphe, président (1934), Kolokotroni 11, Athènes.
Georgopoulos Dimitri, vice-président (1920).
Partgoris Alcibiade, secrétaire (1956).
Barki Sami, trésorier (1955).
Isigonis J. (1922).
Verettas Pierre, délégué (1958), chemin du Levant 141,
1005 Lausanne.

Association espagnole (en formation)

Maestre Manuel, responsable (GC, 1961), Marceliano Santa-maria 6, Madrid 16.

ACTIF		<i>Bilan de l'Association suisse A³E²PL au 31 décembre 1966</i>		PASSIF	
I.	<i>Disponibilités :</i>			I.	<i>Passifs transitoires</i>
Chèques postaux	10 352.70			Rétrocession aux sections courues	236.50
Banque Cantonale	937.30			Frais d'exploitation coursus . . .	391.35
Crédit Foncier Vaudois	8 255.10			Subside Bibliothèque EPUL 1966	500.—
II.	<i>Titres</i>			Prix A ³ 1966	300.—
CFV, Obligation Bourse spéciale .	50 000.—			Bourse spéciale A ³ 1966	2 125.—
Titres Bulletin techn. de la Suisse romande	875.—			Bourse A ³	600.—
Participation Editions SIA	20 000.—				
				II.	<i>Fonds de gérance</i>
				Bourse Sfezzo au	
				1.1.1966	2 500.—
				Versement 1966	2 500.—
					5 000.—
				III.	<i>Réserves</i>
				a) Réserve Annuaire	
				Solde au 1.1.1966 . .	4 000.—
				Attribution 1966 . .	2 000.—
					6 000.—
				b) Réserve pour Bulletin inform. A ³	
				c) Réserve Congrès	
				Solde au 1.1.1966 . .	5 114.55
				Attribution 1966 . .	1 000.—
					6 114.55
				IV.	<i>Capital</i>
				Au 1.1.1966	67 934.10
				Bénéfice 1966	218.60
					68 152.70
					90 420.10